La Financière agricole Québec

Rétribution agroenvironnementale

Pièces justificatives à fournir : Pratique 2 – Protection des sols hors saison

Les pièces justificatives fournies doivent permettre de valider le respect des critères d'admissibilité des superficies déclarées de la pratique 2 pour chacune des parcelles.

Ce que vous devez faire :

- Déposer dans votre dossier en ligne **les factures des semences** des cultures de couverture hivernale implantées ou des cultures d'automne implantées.
- Saisir **dans le tableau suivant** les renseignements sur les cultures implantées pour chacune des parcelles déclarées et **le déposer dans votre dossier en ligne**.

Culture de couverture	Numéro de parcelle	Date de semis	Superficies ensemencées (ha)	Taux de semis (kg/ha)	Référence ou numéro de factures	Sera récoltée?
Par exemple : Ray-grass						*Oui ou Non*

Culture de couverture	Numéro de parcelle	Date de semis	Superficies ensemencées (ha)	Taux de semis (kg/ha)	Référence ou numéro de factures	Sera récoltée?
Par exemple : Ray-grass						*Oui ou Non*

Avril 2026

Partenariat canadien pour une agriculture durable
Québec
Canada